

Le cadre européen des langues

Qu'est-ce que le cadre européen ?

Elaboré en 2001 par une commission d'experts au sein du Conseil de l'Europe, le Cadre Européen Commun de Référence des Langues ou CECRL est un document qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence. Ces niveaux constituent désormais la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans de nombreux pays. En France, ils sont repris dans le code de l'éducation comme niveaux de compétence en langues vivantes étrangères attendus des élèves des écoles, collèges et lycées

Le cadre est à prendre comme une échelle sur laquelle on peut évaluer les compétences de toute personne, à l'écrit et à l'oral.

Les différents niveaux

Le cadre comporte trois niveaux généraux : A, B et C.

Le niveau A correspond à l'utilisateur élémentaire de la langue et se décline en A1, niveau introductif, et A2, niveau intermédiaire.

Le niveau B correspond à l'utilisateur indépendant et se décline en B1, niveau seuil, et B2, niveau avancé. Le niveau C correspond à l'utilisateur expérimenté et se décline en C1, niveau autonome, et C2, niveau de maîtrise.

Il existe donc six paliers de A1 à C2.

Les différents niveaux à l'échelle du système scolaire français

A1 : niveau de sortie de primaire

A2 : niveau de sortie de 5ème

B1 : niveau de sortie de 3ème

B2 : niveau exigé pour le baccalauréat

C1 : niveau en université

C2 : locuteurs natifs

Soit au niveau du collège

en classe de 6° LV1 : le niveau A1/A2

en classe de 5° LV1 : le niveau A2

en classe de 4° LV1 le niveau A2/B1

en classe de 3° LV1 le niveau A2/B1

Nous travaillons en classe par tâche et l'élève est acteur de son apprentissage. Il existe 5 activités langagières.

> **compréhension écrite – CE** : il s'agit d'être capable de comprendre un document écrit en langue étrangère (un e-mail, un article de magazine...)

> **expression écrite – EE** : il s'agit d'être capable d'écrire un texte en anglais (écrire un e-mail, écrire une carte postale, écrire un article de presse)

> **compréhension orale – CO** : il s'agit de comprendre un extrait audio, vidéo, ou un interlocuteur anglophone.

> **expression orale en continu – EOC** : il s'agit de prendre la parole seul en anglais.

> **expression orale en interaction – EOI** : il s'agit de discuter en anglais avec un ou plusieurs interlocuteurs (mises en situation, sketches...)

Le cadre liste des descripteurs qui visent, pour chacune des 5 activités langagières (Ecouter, Parler en interaction, Parler en continu, Lire, Ecrire), à situer l'apprenant sur l'un des niveaux de l'échelle de compétences (A1, A2, B1, B2, etc.).

Les compétences linguistiques (grammaticales, lexicales, phonologiques) et culturelles par le biais des 5 activités langagières deviennent les outils indispensables au service de la réalisation de tâches communicatives.